



75
ans

**SOCIÉTÉ
VAUDOISE
des AMÉLIORATIONS
FONCIÈRES**

1944-2019



Sommaire

MESSAGE DE PHILIPPE LEUBA, CONSEILLER D'ÉTAT	1
MOT DE PHILIPPE REYMOND, PRÉSIDENT	2
Origine de la Société vaudoise des améliorations foncières (SVAF)	3
Les présidents de la SVAF	4
Le comité actuel	6
L'évolution des AF et du rôle de la SVAF	8
Les différents domaines d'activité des AF	10
Les intervenants des AF	24
Les améliorations foncières vaudoises : passé, présent et futur	34



MESSAGE DE PHILIPPE LEUBA, CONSEILLER D'ÉTAT

Depuis leur origine, les améliorations foncières (AF) sont essentiellement destinées à améliorer les conditions de vie et la situation économique du monde rural, notamment dans les régions de montagne ou périphériques. Durant plus d'un siècle, l'agriculture vaudoise a ainsi pu bénéficier de cet instrument pour adapter ses structures à l'évolution de la politique agricole fédérale, aux besoins du marché et aux progrès en matière de production ou de mécanisation. Nombreux sont donc les projets qui ont été réalisés, visant les buts fixés par les AF, comme les remaniements parcellaires, les constructions de routes en montagne, les travaux d'irrigation ou la construction de bâtiments ruraux. Tous ces projets ont permis à notre agriculture d'être performante et de rester compétitive.

Depuis 1934, le rôle qu'a joué la Société vaudoise des améliorations foncières (SVAF) est significatif; il a en effet largement contribué à la promotion des AF dans notre canton. Par ses prises de position lors de consultations, les séminaires qu'elle organise à l'attention des acteurs principaux (membres

de syndicats, représentants de propriétaires ou de communes ou membres de commissions de classification), la SVAF est devenue un partenaire indispensable du bon développement des AF et d'un usage efficient des deniers publics.

Le réchauffement climatique, l'évolution des modes de consommation et de production, les exigences des consommateurs sont autant de thèmes qui nécessiteront des adaptations structurelles des infrastructures agricoles. La SVAF conservera à l'avenir sa mission importante de communication à l'égard de ses membres agriculteurs, représentants de communes, membres de commissions de classification ou ingénieurs pour que l'agriculture vaudoise reste à la pointe du progrès et demeure compétitive.

PHILIPPE LEUBA
Chef du Département de l'économie,
de l'innovation et du sport

MOT DE PHILIPPE REYMOND, PRÉSIDENT

75
ans

Marquer un anniversaire, c'est offrir un regard au passé, mais également se projeter; c'est pourquoi, en cette année 2019, nous éditons cette plaquette commémorant 75 ans d'existence de notre « SVAF ».

Fondée en 1944 par des personnalités développant l'art de rendre les biens-fonds meilleurs, celles-ci ont contribué à promouvoir le rôle dévolu à une agriculture nourricière et compétitive.

Dans ces propos, je ne prétends pas relater toute l'évolution de 1944 à ce jour telle que les politiques cantonale et fédérale, ainsi que les outils mis en place pour améliorer, formater et aménager notre territoire.

Aujourd'hui et depuis quelques décades, la politique agricole est revue et corrigée tous les quatre ans. L'évolution des politiques en matière AF devrait permettre une anticipation aux besoins de l'agriculture. Les acteurs principaux, que sont les exploitants, doivent sans cesse s'adapter aux nouvelles mesures tout en assurant une certaine pérennité de l'approvisionnement et le maintien d'un sol fertile.

Depuis le début des années 2000, notre canton, par souci d'économie et de rigueur budgétaire, a modifié d'une manière drastique l'organisation des services étatiques, notamment celle dévolue aux AF qui est passée d'un Service à une Division, puis d'une Division à un Secteur...!

Ces mesures ont redimensionné profondément les acteurs en charge des améliorations foncières vaudoises. Les ressources humaines, pour mettre en place les politiques en la matière, ont fortement diminué et les responsabilités sont en cours d'être déplacées; vœux qui avaient été émis par quelques-uns de mes prédécesseurs. Cependant, je pense que certaines de ces étapes manquent d'accompagnement. Cela conduit à un déficit évident de performance, même si aujourd'hui, les remaniements parcellaires de première génération sont quasiment faits. Les tâches dévolues en matière AF, dans les perspectives de l'auto-approvisionnement, sont loin d'être négligeables, en tenant compte de la nature,

du paysage et des eaux, ainsi que de l'aménagement du territoire. Tous ces paramètres ont gagné en importance. De même, le réchauffement climatique demande de repenser les besoins en eau des collectivités et de l'agriculture.

Les mesures de simplification en matière AF font partie de la politique du moment, mais ne devrions-nous pas plutôt décompliciter avant de simplifier? Si pendant plus de 75 ans, le temps consacré pour améliorer les structures agricoles de notre canton, fut entre 20 et 30 ans pour mener à terme un syndicat, qu'en est-il aujourd'hui? Eu égard aux réformes agricoles quadriennales, cela ne devrait bien évidemment pas dépasser ce terme pour les études et les réalisations. Mais peut-être est-il illusoire d'y penser.

La politique agricole évolue et, avec elle, le rôle que notre société civile entend donner à nos agriculteurs toujours moins nombreux et soumis à des contraintes de plus en plus fortes. Cette évolution implique inévitablement des changements que l'on peine à cerner et dont les conséquences ne sont pas clairement identifiables aujourd'hui.

Une chose est néanmoins certaine, à savoir que ces changements nécessiteront des ressources et des moyens importants, tant au plan humain que financier. Demain comme aujourd'hui, il faudra aider les milieux concernés à s'adapter, il faudra accompagner les responsables et favoriser l'information. Ces tâches, qui ont été à l'origine de la création de notre Société il y a 75 ans, demeurent parfaitement actuelles aujourd'hui.

Oui, les besoins sont là! Ils vont perdurer et évoluer, et la Société vaudoise des améliorations foncières entend relever le défi et y répondre de longues années encore.

PHILIPPE REYMOND

Président de la Société vaudoise des améliorations foncières

Origine de la Société vaudoise des améliorations foncières (SVAF)



Assemblée générale constitutive
de la SVAF à Yverne
1944

Il est difficile aujourd'hui de se replonger dans l'ambiance des années 40. Années de conflits qui se caractérisèrent pour notre pays par une réduction du volume de nos importations et par là du ravitaillement alimentaire de sa population. Afin de pouvoir réaliser le plan d'extension des cultures établi par le Prof. Wahlen, il fut nécessaire de consacrer à l'agriculture de vastes surfaces de terrains nouveaux. Cela ne fut possible qu'au travers d'importants travaux de défrichements, d'assainissements et de remaniements parcel-laires exécutés rapidement et à grande échelle. Tout ceci exigea bien sûr d'énormes moyens financiers de la part des pouvoirs publics, mais également une forte implication des milieux concernés.

C'est dans ce contexte que naît en 1943 la « Société vaudoise d'étude et d'encouragement des améliorations foncières », première du genre en Suisse. On l'aura compris, le fort développement indispensable des travaux d'améliorations foncières nécessite d'informer, de montrer des réalisations exemplaires et de convaincre. Et c'est ce que va faire la Société vaudoise des améliorations foncières, en organisant en particulier depuis 1944 (c'est le 27 mai 1944 à Yverne qu'eut lieu l'Assemblée constitutive de la société) ses célèbres « courses » qui permettront aux agriculteurs, viticulteurs, paysans de montagne, de voir concrètement les ouvrages sur le terrain, et ceci dans toutes les régions du canton, et même au-delà, et en se proposant d'étudier chaque année de manière approfondie un sujet (routes de montagne, assainissement des plaines, viticulture, chalets, colonisations intérieures, etc.) et de l'exposer à ses membres.

Les présidents de la SVAF



PRÉSIDENT-FONDATEUR

1944 – 1960

M^e Jean Chuard



1960 – 1980

Alfred Jaunin



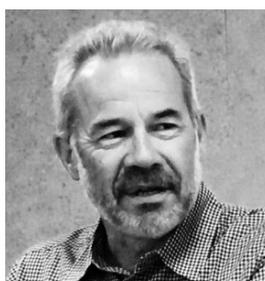
1980 – 1995

Prof. Pierre Regamey



1995 – 2005

Vincent Chappuis



2005 – 2010

Jacques Henchoz



2010 –

Philippe Reymond

Le comité actuel

**DE GAUCHE À DROITE**

Jean-François Huck, Jaques-Yves Dériaz, Jean-François Jaton, Sandra Grandjean (secrétaire), Jean-Jacques Bourgeois, Charly Blanc, Pierre Hunziker, Eric Fischer, Philippe Reymond (président)

ABSENTS

Roland Prélaz-Droux, Frédéric Brand, Philippe Hohl

PHOTO SEPTEMBRE 2018



L'évolution des AF et du rôle de la SVAF



Début des années quarante, et grâce aux améliorations foncières, une production intensive du sol fut possible. De janvier 1941 à décembre 1946, 337 entreprises d'AF, en plaine et en montagne, ont été exécutées pour un coût d'environ 50 millions de francs. Elles ont permis l'assainissement de plus de 10'000 ha, le remaniement parcellaire de plus de 15'000 ha et le défrichement de 1422 ha, à quoi il faut ajouter plus de 50 entreprises de logements pour domestiques agricoles, de hangars ou d'assainissement d'étables. Le coût des travaux est alors de CHF 2'500.- l'hectare en moyenne, ce qui est le double du prix d'avant-guerre. L'objectif en 1947 est de ramener ce chiffre à CHF 1'500.-/ha, ce qui permettrait selon les projections de remanier 900 ha par an, et de porter ainsi à une soixantaine d'années le délai d'achèvement des remaniements dans le canton, par des entreprises dont la durée d'exécution serait de 4 à 5 ans.





Durant des années, les activités de la Société des AF seront étroitement liées à celles du Service des améliorations foncières. On peut à ce titre relever que le chef de ce dernier a constamment fait partie du Comité de la société, avec titre de vice-président, et qu'il est de fait le trait d'union de ces deux institutions.

Jusque dans les années 60 (3^{ème} rapport sur la politique agricole), l'augmentation de la production reste un objectif d'actualité. Toutefois, en raison de l'augmentation des coûts et de la durée des procédures, des réflexions se font jour afin de simplifier les procédures, de raccourcir la durée des syndicats et d'économiser. De manière constante, la Société des AF accompagnera les grands changements liés aux AF (réunions parcellaires, travaux après réunion (TARP), évolution dans les techniques de construction des chemins agricoles et viticoles, remaniements obligatoires liés à la réalisation des grands travaux (EGT), en particulier des autoroutes), en renouant au cours des années 90 avec un de ses buts premiers, à savoir la transmission des connaissances techniques au travers de l'organisation de deux séminaires annuels.

Si la traditionnelle «course» qui accompagne l'Assemblée générale annuelle a toujours joué un rôle important pour les sociétaires, la nécessité de mieux informer les responsables en matière d'AF (bureaux techniques, commissaires de classification, membres des comités et autorités communales) s'impose au comité de la Société des AF. Ainsi, depuis 1996, ce ne sont pas moins de 40 séminaires qui ont été organisés sur de nombreux thèmes d'actualité qui vont de la politique agricole à l'entretien des ouvrages, en passant par la taxation des terrains à bâtir, la lutte contre l'érosion des sols, les projets de renaturation des cours d'eau et les remaniements de terrains à bâtir, ces deux derniers domaines gagnant aujourd'hui en importance.



Les différents domaines d'activité des AF



THÈME 1 - DESSERTE - *en montagne, en plaine et viticole*

THÈME 2 - REMANIEMENTS PARCELLAIRES - *agricoles, viticoles et urbains*

THÈME 3 - BÂTIMENTS RURAUX

THÈME 4 - ADDUCTION D'EAU

THÈME 5 - RÉCOLTE ET ÉVACUATION DES EAUX DE SURFACE

THÈME 6 - ASSAINISSEMENTS

THÈME 7 - MESURES ÉCOLOGIQUES

THÈME 8 - DANGERS NATURELS

DESSERTE en montagne

Créer des chemins de qualité répondant aux besoins actuels des exploitations d'alpage, avec des déplacements plus rapides et plus sûrs



Chemin avec fondation en hérisson dans la vallée de l'Avançon d'Anzeindaz
date inconnue



Creuse de l'encaissement d'un chemin à l'Étivaz
2000



Préparation de l'accès à un chalet à l'Étivaz
2000



Stabilisation par clayonnage de l'accès à Vieille Combe (L'Étivaz)
1999



Années 70 - télépherique d'alpage à l'Étivaz (photo 2005)



Nouveau télépherique d'alpage à l'Étivaz
2013

DESSERTE en plaine

Assurer l'exploitation des parcelles agricoles. Réseau et largeur des chemins ont évolué au cours du temps avec le machinisme

75
ans



Construction de la fondation dans les sols tourbeux de la Plaine de l'Orbe
2015



Bétonnage d'un chemin dans la région de Method (Plaine de l'Orbe)
2015



Chemin à bandes de roulement (syndicat AF du Mujon, Plaine de l'Orbe)
2015



Pose de l'enrobé sur un chemin de la Plaine de l'Orbe
2016

DESSERTE viticole

Assurer un bon accès aux parcelles viticoles, y compris en terrain escarpé,
et lutter contre l'érosion due au ruissellement

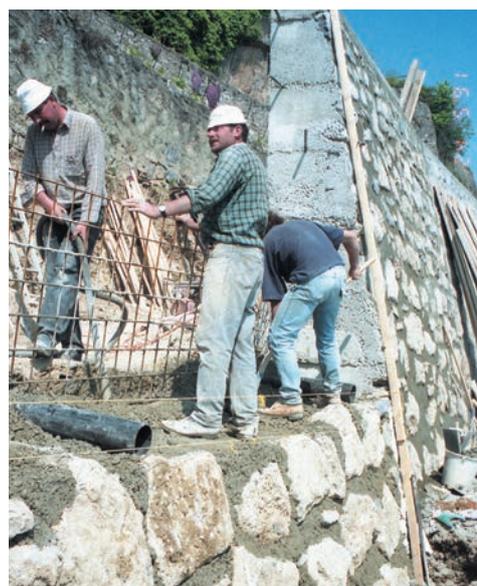


Chemins en béton dans le vignoble de Villette (Lavaux)
(photo 2005)



Chemins avec rampes d'accès dans le vignoble de Rivaz-St-Saphorin
1991

Funiculaire dans le Dézaley.
Inauguration avec
M. Paul Chaudet,
Conseiller d'Etat et
Blaise Petitpierre,
Chef du Service des AF
septembre 1951



Mur de soutènement de vigne en béton avec parement en pierres dans le vignoble de Rivaz-St-Saphorin
1991

Bétonnage d'un chemin dans le vignoble d'Yvorne
2006



Monorail dans le vignoble de Rivaz-St-Saphorin
1991



Monorail dans le vignoble de Lutry



REMANIEMENTS PARCELLAIRES agricoles

75
ans



La région de
Grandcour,
vue aérienne du
village et état
parcellaire en 1946
(photo de 1946)



Vue aérienne
du syndicat
de RP de
Grandcour
(photo de 2007)



Remaniement parcellaire de Sugnens
(états parcellaires avant et après RP;
réseau de chemins et réseau de drainage)
date inconnue



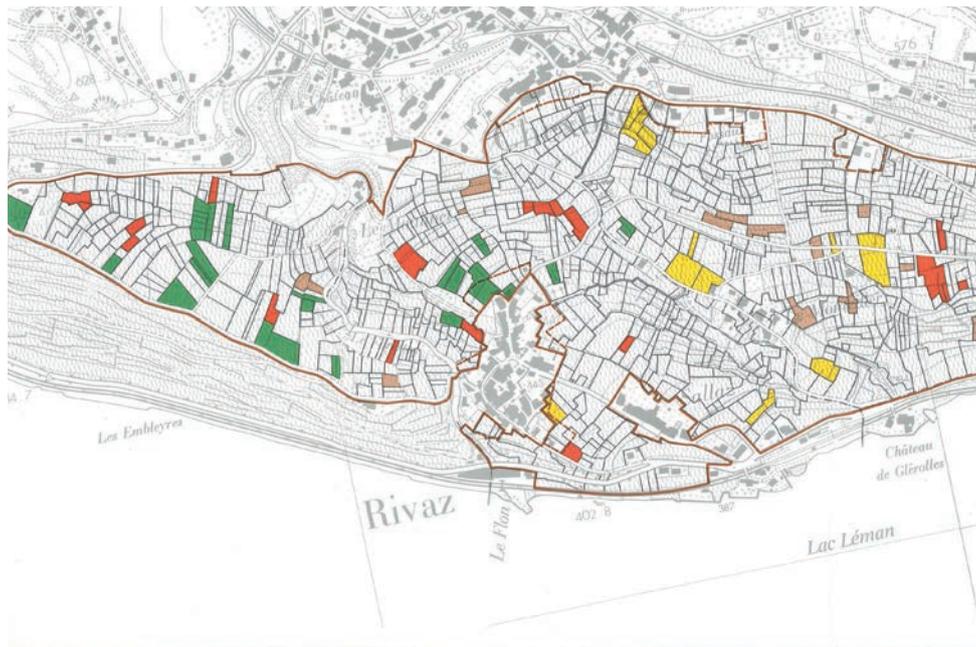
RP agricole lié à la construction de
la route H144 dans la Plaine du Rhône
(à gauche en haut le village de Rennaz)
(photo 2013)



Vue aérienne du RP agricole
de La Chaux après travaux
date inconnue

REMANIEMENTS PARCELLAIRES viticoles

75
ans



RP viticole de l'appellation St-Saphorin. Détail de l'ancien état parcellaire sur les Communes de Rivaz et Chexbres (984 parcelles; 266 propriétaires) (document de 1988)



RP viticole de l'appellation St-Saphorin. Détail du nouvel état parcellaire (435 parcelles) (document de 1988)

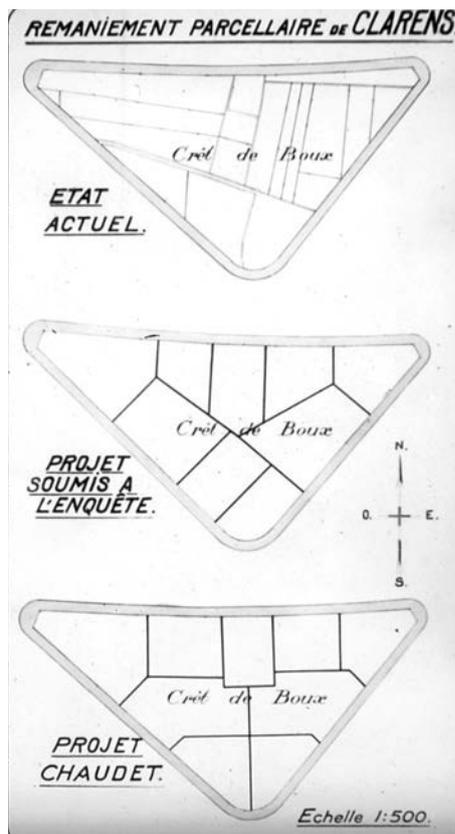
REMANIEMENTS PARCELLAIRES urbains



Aménagement de la desserte après remaniement dans le village d'Arveyes (Commune d'Ollon)
2003



Etat des constructions après travaux dans le village d'Arveyes
2017



Projet de RP urbain à Clarens
date inconnue

BÂTIMENTS RURAUX

Construction, réfection et transformation de bâtiments d'exploitation, essentiellement en zone de montagne

75
ans



Bâtiment
Eric Rossier
(lieu inconnu)
2007



Bâtiment
Pascal Frei
avec stabulation
extérieure
(lieu inconnu)
date inconnue



Etable en construction
à Provence
2007



Détail d'une charpente
d'une étable à Marchissy
2009



Bêtes à l'étable à Château-d'Oex
(à relever l'éclairage naturel)
(photo 2010)



Réfection de
toiture en tôle
zinguée au Grand
Boutavent (région
du Mollendruz)
(photo 2011)



Réfection de toiture dans
le respect des traditions
avec couverture en tavillons
Bas de la Joux
2011



Détail d'un toit
en tavillons
(lieu inconnu)
(photo 2011)



Construction d'une
ferme en bois avec
parois préfabriquées
Bière
2007

ADDUCTION D'EAU

Construction d'ouvrages d'amenée et de stockage de l'eau potable à des hameaux et fermes isolées, pour l'usage domestique, l'abreuvement du bétail et la lutte contre l'incendie



Réservoir de stockage pour l'eau du bétail sur l'alpage du Bucley (Vallée de Joux) (photo 2008)



Abreuvoir à l'alpage des Petits Chaux (photo 2011)



Pose d'une conduite d'alimentation en eau à Lignerolle 2001

RÉCOLTE ET ÉVACUATION DES EAUX DE SURFACE

Construction d'ouvrages de collecte des eaux de ruissellement (canaux, collecteurs, fossés, bassins) à buts d'assainissement et de lutte contre l'érosion

75
ans



Creuse d'un canal à ciel ouvert à Villars-le-Grand
date inconnue



Dépotoir en pied de vignes dans le vignoble d'Yvorne
2006



Construction de collecteurs d'eaux de surface (avec chambre) dans le vignoble d'Yvorne
2006



Récolte des eaux de ruissellement par les chemins en béton dans le vignoble de Denens-Vufflens
(photo juillet 1976)



Matériaux captés dans un dépotoir du vignoble de Denens-Vufflens lors de l'orage exceptionnel de juillet 1976

ASSAINISSEMENTS

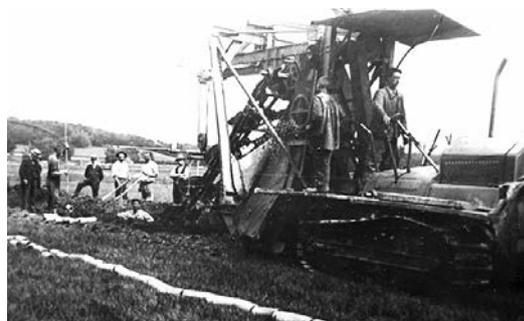
**Construction de réseaux de drainage (collecteurs principaux et drains de détail)
en vue d'optimiser le régime hydrique du sol**



Equipe
de draineurs
à Grandcour
date inconnue



Tranchée drainante
en gravier
(lieu inconnu)
2015



Première
trancheuse
Scheuzer
(avant-guerre)
dans le Marais
de Ballens



Station de pompage des
eaux de drainage dans
la Plaine de l'Orbe
(photo 2013)

MESURES ÉCOLOGIQUES

Réalisation de mesures correctives ou compensatoires aux travaux de génie rural et de renaturation

75
ans



Remise à ciel ouvert d'un ruisseau à Orny
date inconnue



Creuse d'un biotope à Grandcour
date inconnue



Bassin de régulation des eaux dans la région de Payerne. Ce type d'ouvrage sert à la fois de mesure de sécurité et écologique (renaturation)
(photo 2000)



Biotope (lieu inconnu)
2012

DANGERS NATURELS

Stabilisation de terrains et consolidation de rochers en zones agricoles et viticoles instables



Eboulement de rocher dans la région de Chexbres (Lavaux)



Consolidation de rochers dans le vignoble des Curnilles (Chardonne) (photo 2012)



Consolidation par cloutage et mur de soutènement (Lavaux) date inconnue



Stabilisation d'un glissement de terrain en Azot (Commune de Montreux) 2007



Echafaudages en bois servant aux travaux de consolidation de rochers à Lavaux date inconnue

Les intervenants des AF



Les entreprises d'améliorations foncières, qu'elles soient réalisées dans le cadre de syndicats ou de manière individuelle, font intervenir de **nombreux acteurs**.

Les syndicats sont organisés (Assemblée générale des **propriétaires**, **Comité**, **Commission de gestion**) et sont appuyés dans leurs démarches par un **bureau technique (géomètre)** et une **commission de classification**.

Le **Service cantonal des AF** et l'**Office fédéral** correspondant assument un rôle de haute surveillance (technique et administrative) et d'organe de subventionnement.

La **Société vaudoise des AF** soutient et renseigne les propriétaires, les bureaux techniques et les commissaires en organisant annuellement des assemblées, visites et séminaires.

LE SERVICE DES AF



Le personnel du Service cantonal des AF
date inconnue



Repas de Noël de la division technique du Service
à la place du Nord à Lausanne
1998



Sortie de la division
administrative au
Pays d'Enhaut
1^{er} juillet 1998

LES SYNDICATS AF ET LEURS ORGANES

75
ans



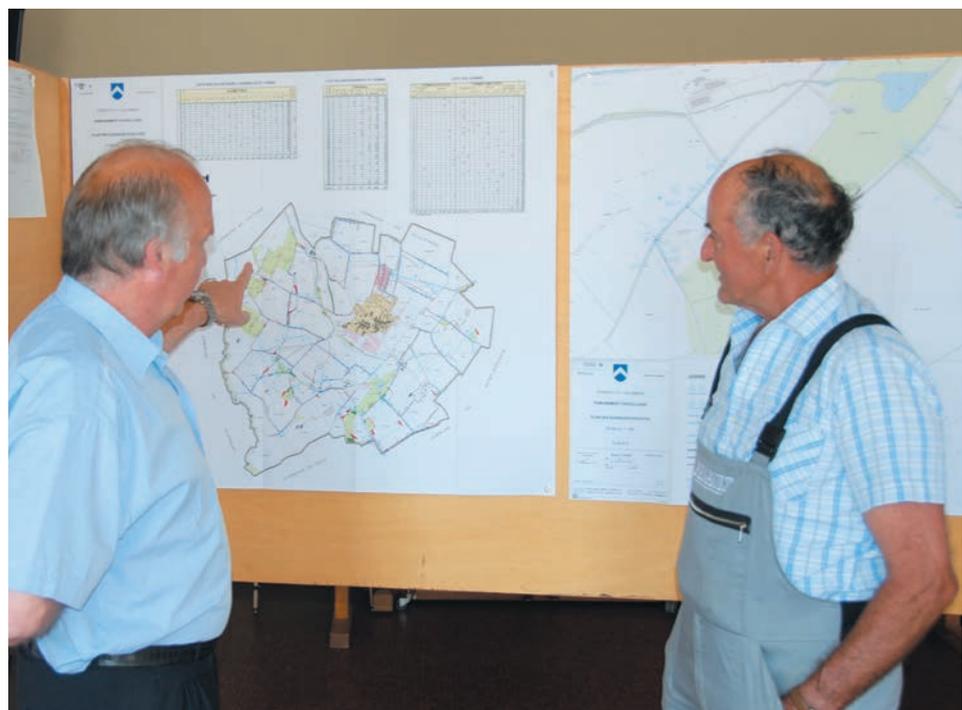
Syndicat AF du Mujon
(Communes de Method et
Suscévaz). Taxation des sols
avec MM. Fischer (président
C.Cl.), Burdet (président
du Comité), Gatabin et
Guex (membres C.Cl.)
et Comte (ingénieur)
2010



Syndicat AF viticole d'Epesses.
Expertise fédérale du 23 juin 1999
(sur la droite, MM. Jean-Marc Annen,
Jean-Luc Sautier et Bernard Perret).



Epesses. Visite de terrain lors de l'expertise fédérale de juin 1999.



Syndicat AF de Colombier. Enquête sur la répartition des frais et le plan des ouvrages exécutés 2005

75
ans



Syndicat de consolidation des rochers à Epesses (Lavaux)
12 juillet 2006



Syndicat du Montet à Bex.
Visite de chantier.
date inconnue



Syndicat AF d'Epesses (Lavaux).
Visite de chantier lors de la
construction d'une passerelle
12 décembre 2007



Syndicat viticole
d'Yverne. Séance
de chantier
date inconnue



Les propriétaires du syndicat des Marais de Mathod réunis pour inaugurer un monument à l'issue de l'Assemblée de dissolution en mars 1999.



Mathod, le 23 mars 1999.
L'assemblée générale des propriétaires vote la dissolution du syndicat des Marais constitué en 1981.



Syndicat AF de
Cudrefin (constitué
en 1963).
Les membres du
Comité inaugurent
une fontaine au
terme de
l'entreprise en
automne 1993.

LA SOCIÉTÉ VAUDOISE DES AF

75
ans



Assemblée générale
constitutive de la SVAF
à Yverne
1944



Course
de la SVAF
en montagne
(date inconnue)

Visite technique
en Valais lors du
séminaire d'octobre
2009 sur le projet de
correction du Rhône.
De gauche à droite:
J.-F. Jaton, F. Brand,
J.-M. Annen,
J.-J. Bourgeois



Exposé sur le terrain lors
du séminaire d'octobre
2009 (côteau d'Ollon,
près de Sierre, Valais)



Assemblée générale
de la SVAF 2009
à Jussy (GE)



Assemblée
générale
de la SVAF 2008
Embarquement
au port de Cully

Les améliorations foncières vaudoises : passé, présent et futur



Les grandes entreprises d'améliorations foncières (AF), principalement liées à des remaniements parcellaires, sont soit terminées, soit dans la dernière ligne droite en vue d'un bouclage. Ces dossiers, qui existent parfois depuis plusieurs décennies, sont traités prioritairement et simultanément avec des nouvelles demandes concernant tous les types d'entreprises d'améliorations structurelles, mettant bien en exergue le dynamisme de l'agriculture vaudoise.

Alors que la politique agricole fédérale amorce une nouvelle réforme « 2022+ », qui se cristallisera notamment sur la régionalisation des différents dispositifs, l'agriculture vaudoise devra se réadapter et exprimer tout son potentiel de résilience. La nouvelle logique qui prévaudra n'est pas encore connue dans le détail. Il est néanmoins nécessaire d'anticiper les changements à venir en définissant une stratégie claire au niveau de régions cohérentes. Cette stratégie aura pour objectif de créer les conditions cadres « précompétitives » pour le développement des filières agricoles. Les AF vont accompagner cette démarche en se basant sur quatre principes fondamentaux :

RÉGIONAL

La production agricole sera au centre des développements régionaux avec des cultures orientées par le marché et des prestations non marchandes sollicitées par les citoyens. C'est au niveau régional que la complémentarité entre enjeux agricoles et nature sera définie. Le Canton de Vaud devrait compter 5 à 6 régions qui permettront de définir et planifier les infrastructures, au sens large du terme, de manière cohérente.

ÉCONOMIQUE

La valeur ajoutée de l'agriculture vaudoise doit être améliorée. Les AF peuvent soutenir des projets de constructions et d'infrastructures de l'espace rural. Le cofinancement prévu par les différentes bases légales permet d'orienter le développement des exploitations vers des systèmes de production visant à augmenter la valeur ajoutée de l'agriculture, en un mot vers des investissements supportables et rentables. Le virage de la régionalisation impliquera une stratégie coordonnée pour bénéficier pleinement des aides structurelles à l'échelon fédéral. Les projets AF individuels tels que les constructions agricoles devront eux aussi s'inscrire dans une logique régionale pour bénéficier d'un soutien financier.

ENVIRONNEMENTAL

Le rôle transversal des AF sera renforcé avec la régionalisation. Elles devront accompagner les projets et permettre une relation constructive entre les aspects liés à la production agricole et ceux liés aux infrastructures agroécologiques. La régionalisation prendra forme via des organisations existantes. L'opposition entre agriculture productive et biodiversité est un débat qui n'aura plus raison d'être dans une génération. Au niveau climatique, l'exceptionnelle année 2018 pourrait devenir la norme d'ici à 2050. L'agriculture vaudoise a déjà commencé à s'adapter.

SOCIÉTAL

Après la production et l'écologie, les AF devront jouer un rôle clé dans la mise en œuvre de projets touchant l'ensemble du spectre de la population vaudoise. Avec les améliorations foncières intégrales (AFI), il est possible de créer des synergies à tous les niveaux visés par les soutiens de type AF. Les projets AF régionaux engloberont une dynamique agricole indéniable (drainages, chemins, irrigations, etc.), des enjeux environnementaux clairs et cohérents au vu de leur relation étroite avec les paiements directs, ainsi que des infrastructures d'accueil pour la population sous la forme par exemple de réseaux de mobilité douce.

La forme que prendront ces différentes entreprises AF ne sera sans doute fondamentalement pas différente de celle des entreprises actuelles et dépendra toujours de la mobilisation des femmes et des hommes qui s'impliqueront dans ces projets. Par contre, le temps à disposition pour prendre conscience des changements environnementaux, se mobiliser, planifier et investir sera beaucoup plus court. L'administration se doit donc impérativement de simplifier et raccourcir ses procédures pour offrir un accompagnement efficient.

La politique agricole 2022 élargit la notion d'infrastructure de base dans l'espace rural. Si aujourd'hui les AF soutiennent, entre autres, les chemins ruraux, les infrastructures d'approvisionnement en eau et électricité, demain elles soutiendront peut être le transport de données digitales. En effet, la digitalisation, qui est déjà en marche, nécessite des réseaux à large bande et ouvre de nouvelles perspectives par exemple en matière de différenciation des produits ou d'utilisation efficiente des ressources. Puisse les améliorations foncières contribuer à ce nouveau développement de l'espace rural.

FRÉDÉRIC BRAND, Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires DGAV

www.svaf-vaud.ch

PROJET Société vaudoise des améliorations foncières (SVAF)

GRAPHISME cullycully.studio

IMPRESSION Groux Arts Graphiques SA

PHOTOGRAPHIES © SVAF

© SVAF 2019



SOCIÉTÉ VAUDOISE DES AMÉLIORATIONS FONCIÈRES

avenue Reller 5 - 1800 Vevey

T 021 966 44 74 - info@svaf-vaud.ch

www.svaf-vaud.ch